

Le statut des consonnes de liaison : l'apport de données du français laurentien

Marie-Hélène Côté

Université d'Ottawa
mhcote@uottawa.ca

1 Introduction

L'étude de la liaison connaît depuis quelques années un renouveau empirique et conceptuel significatif. Aux données classiques, souvent largement conventionnalisées, s'ajoute maintenant tout un ensemble de résultats empiriques de sources diverses : études de corpus de parole spontanée (Durand & Lyche, 2008 ; Mallet, 2008), acquisition (Chevrot et al., 2005, 2007, 2009 ; Wauquier-Gravelines & Braud, 2005 ; Dugua, 2006), phonétique et psycholinguistique expérimentales (Post, 2000 ; Spinelli et al., 2002 ; Scarborough & Jun, 2003 ; Spinelli & Meunier, 2005 ; Nguyen et al., 2007 ; Coquillon & Astésano, 2008). Une des questions théoriques à l'honneur est celle de la nature des consonnes de liaison, notamment de leur affiliation lexicale. La conception classique des consonnes de liaison comme consonnes finales du mot précédent se trouve concurrencée par un éventail d'autres positions. C'est ce même débat que je souhaite reprendre ici, en exploitant un ensemble de données caractéristiques du français laurentien qui mettent en jeu divers processus s'appliquant aux frontières de mot. Cette étude contribue ainsi à élargir la base empirique de l'analyse de la liaison, par l'exploitation de données dialectales.

Les sections 2 et 3 fournissent les préliminaires conceptuels et empiriques de la discussion : d'abord un rappel des positions en présence concernant l'affiliation lexicale des consonnes de liaison, puis une présentation des processus segmentaux pertinents en français laurentien. Il s'agit de l'aspiration de l'affrication des occlusives, du relâchement des voyelles fermées et de l'ouverture de [ɛ]. Les données relatives à la liaison sont introduites dans les sections 4 et 5, pour les processus vocaliques et consonantiques respectivement, en comparant le comportement des consonnes de liaison à celui des consonnes finales, initiales et proclitiques aux frontières de mots. Ces données permettent d'établir un certain nombre de conclusions sur le statut lexical des consonnes de liaison et l'existence de différentes catégories de consonnes de liaison. Si les consonnes de liaison partagent en général à la fois des propriétés des consonnes finales et initiales, elles peuvent être assimilées dans certains contextes spécifiques à des consonnes finales ou initiales.

2 Le statut des consonnes de liaison

Les consonnes de liaison, par définition, apparaissent entre deux mots, notés Mot1 et Mot2. Dans la séquence *deux amis* [døzami], par exemple, *deux* est le Mot1 et *amis* le Mot2. L'attachement, lexical ou phonologique, des consonnes de liaison à chacun de ces deux mots n'est pas défini a priori et reste un objet de débat. La plupart des consonnes de liaison sont historiquement et orthographiquement des consonnes finales du Mot1, et les analyses synchroniques tendent à maintenir cette position. Plusieurs autres options sont cependant envisagées, pour l'ensemble des consonnes de liaison ou pour des contextes de liaison spécifiques. Ces options sont résumées dans le tableau 1, avec une représentation lexicale schématique des éléments contenus dans la séquence *deux amis*. Plusieurs de ces options peuvent d'ailleurs être combinées à l'intérieur d'une même analyse. Le lecteur pourra trouver des présentations plus détaillées des différentes options, avec les références pertinentes, dans Côté (2005, à paraître) ou Mallet (2008) ; on s'en tiendra ici à l'essentiel.

Un des traits saillants de cet éventail d'options est qu'il couvre, si l'on peut dire, toute la distance entre le Mot1 et le Mot2. Les consonnes finales (1) sont entièrement attachées au Mot1, les consonnes initiales (3) entièrement attachées au Mot2 ; les suffixes (4b) et les préfixes (4a) sont partiellement autonomes par rapport à leur mot d'attache ; les consonnes épenthétiques (2) et celles appartenant à des constructions plus larges que le mot (5) manifestent le même niveau d'indépendance (ou de dépendance) par rapport à chacun des deux mots. Cette variété de conceptions reflète la complexité du phénomène mais également son hétérogénéité. Alors que les approches phonologiques génératives ont le plus souvent conçu la liaison comme un processus unifié, les discussions plus récentes tendent à s'éloigner de cette conception unitaire et à œuvrer dans un cadre multidimensionnel. Toutes les consonnes de liaison n'ont pas à être soumises au même mécanisme et plusieurs reconnaissent l'existence de plusieurs catégories de consonnes de liaison : épenthétiques, supplétives, initiales et possiblement préfixales chez Côté (2005) ; finales, initiales et morphophonologiques dans Pagliano & Laks (2006) ; voir aussi Durand & Lyche (2008).

Tableau 1 : Le statut lexical des consonnes de liaison (CL) : différentes options

Principales options	Sous-types	Représentation lexicale
(1) CONSONNES FINALES: Les CL sont des consonnes finales du Mot1	a. ANALYSE PAR TRONCATION : Les CL sont des consonnes stables qui chutent dans des contextes de non liaison	/døz/ /ami/
	b. ANALYSE PAR SUPPLETION : Les CL sont des consonnes stables appartenant à des allomorphes distincts	/dø, døz/ /ami/
	c. ANALYSE AUTOSEGMENTALE : Les CL sont flottantes par rapport au squelette ou à la syllabe, avec une représentation distincte de celle des consonnes stables	/dø(z)/ /ami/
(2) CONSONNES EPENTHETIQUES : Les CL sont insérées par épenthèse		/dø/ /ami/
(3) CONSONNES INITIALES : Les CL sont des consonnes initiales du Mot2		/dø/ /zami/
(4) CONSONNES MORPHEMIQUES : Les CL correspondent à des morphèmes affixaux	a. ANALYSE PREFIXALE : Les CL sont des préfixes du Mot2	/dø/ /z+ami/
	b. ANALYSE SUFFIXALE : Les CL sont des suffixes du Mot1	/dø+z/ /ami/
(5) CONSONNES INTEGREES A DES CONSTRUCTIONS : Les CL font partie de constructions plus larges que le mot et (partiellement) lexicalisées		/dø z ami/

3 Le français laurentien : liaison et processus aux frontières de mot

Le français laurentien désigne la principale variété de français parlée en Amérique du nord, essentiellement au Québec mais également dans les provinces canadiennes plus à l'ouest et en Nouvelle-Angleterre¹. La liaison en français laurentien a fait l'objet de quelques études détaillées dans un cadre

sociolinguistique (Rosoff, 1970 ; van Ameringen, 1977 ; van Ameringen & Cedergren, 1981 ; Tousignant, 1978 ; Tousignant & Sankoff, 1979 ; De Jong, 1993). De façon plus marginale, les données laurentiennes ont également été exploitées du point de vue de l'analyse théorique de la liaison, en explorant l'interaction entre la liaison et certains processus segmentaux caractéristiques des variétés laurentiennes (Walker, 1980 ; Klausenburger, 1981). Les articles de Walker et Klausenburger s'inscrivaient notamment dans le débat sur la nécessité d'un ordonnancement extrinsèque des règles phonologiques. Ce sont ces données que nous souhaitons reprendre ici, en les complétant et en les réinterprétant dans un cadre plus actuel, centré sur la relation des consonnes de liaison avec le Mot1 et le Mot2. Klausenburger en tirait notamment des arguments à l'appui de l'hypothèse supplétive (1b dans le tableau 1), mais nous verrons qu'une telle analyse peut difficilement être maintenue.

Les données examinées portent sur quatre processus segmentaux propres au français laurentien et qui sont susceptibles de s'appliquer aux frontières de mots. L'objectif est de comparer, en regard de ces processus, le comportement des consonnes de liaison avec celui des autres consonnes pouvant apparaître dans la même position : consonnes finales stables, consonnes initiales stables et consonnes proclitiques. Des groupes d'énoncés tels que ceux ci-dessous seront donc comparés :

- Consonne de liaison: *le petit ami*
- Consonne finale stable: *la petite amie*
- Consonne initiale stable: *le petit tamis*
- Consonne proclitique: *le petit t'amuse*

Les processus pertinents sont ceux que l'on désigne typiquement sous les termes d'affrication ou d'assibilation de [t d], d'aspiration des occlusives sourdes, de relâchement des voyelles fermées et d'ouverture des [ɛ] finaux. Chacun des ces processus sera brièvement décrit ci-dessous. Le lecteur en trouvera également des descriptions plus détaillées dans Walker (1984a) ou Dumas (1987).

L'affrication ou assibilation correspond à la réalisation affriquée [t^s d^z] des occlusives alvéo-dentales [t d] devant voyelle ou glissante antérieure fermée [i y j ɥ].

- *tu dis* [t^sy d^zi]
- *diamant* [d^zjamã]
- *tuile* [t^sɥil]

C'est l'un des processus les plus stables du français laurentien, généralisé à toutes les couches sociales et stylistiques. L'affrication est catégorique à l'intérieur des mots, comme dans les exemples précédents, sauf dans quelques emprunts récents à l'anglais (ex. *meeting*, *building*, pourtant autrement prononcés « à la française »). L'affrication est considérée variable aux frontières de mots, sans que l'on sache toutefois comment se comportent les consonnes de liaison par rapport aux autres consonnes susceptibles d'apparaître dans le même contexte.

L'aspiration des occlusives sourdes est caractéristique de certaines variétés de français laurentien parlées hors-Québec, dans les zones de contact intense avec l'anglais. On la retrouve notamment dans les communautés franco-ontariennes, que j'ai l'occasion de côtoyer à l'Université d'Ottawa. Le phénomène n'a pas fait l'objet d'études systématiques, mais il est très saillant pour les locuteurs qui ne le pratiquent pas. Les contextes d'aspiration restent donc à clarifier, mais la position initiale de mot représente certainement un environnement privilégié.

- *pile* [p^hil]
- *tôle* [t^ho^ul]
- *kilo* [k^hilo]

Les voyelles fermées sont particulièrement variables en français laurentien, sujettes à des processus de relâchement, de dévoisement et de syncope. Le relâchement est catégorique en syllabe finale fermée par une consonne non allongeante et variable en syllabe non finale, où il est soumis à un processus d'harmonie ou de coarticulation de relâchement (Dumas, 1976 ; Poliquin, 2006) et, en syllabe fermée, à la nature de la consonne en coda (Côté, 2008b). Les mots *pile* et *tuile* ci-dessous illustrent le relâchement de [i] en syllabe finale, *jupe* et *route* montrent le relâchement des voyelles arrondies, *fourchette* le relâchement en syllabe non finale fermée et *minute* offre un exemple d'harmonie en syllabe non finale ouverte.

- *jupe* [ʒvp]
- *route* [rut]
- *fourchette* [fūrʃet]
- *minute* [minyt]

Enfin, la voyelle [ɛ] tend à s'ouvrir en [a] ou [æ] dans deux contextes : en finale absolue de mot et devant la séquence [r]+consonne. Contrairement à l'assibilation et au relâchement, il s'agit là d'un processus sociolinguistiquement marqué et certainement en régression. Si les prononciations ci-dessous sont familières et relativement fréquentes, les jugements sur l'ouvertude des [ɛ] dans des contextes lexicaux moins habituels sont plus difficiles à recueillir.

- *épais* [epæ]
- *ferme* [færm]
- *merci* [mærsi]

L'affrication et l'aspiration sont deux processus consonantiques et il s'agira de déterminer dans quelle mesure les consonnes de liaison et les autres consonnes aux frontières de mot y sont sujettes. Le relâchement des voyelles fermées et l'ouverture de [ɛ] sont deux processus vocaliques et la question est de savoir s'ils s'appliquent dans différents contextes consonantiques, devant différentes catégories de consonnes. Les données présentées dans les sections suivantes sont basées sur les jugements de locuteurs natifs (dont les miens). Il ne s'agit ni d'une étude de corpus ni d'un recueil systématique et il serait souhaitable que ces étapes viennent compléter à l'avenir les données actuelles. Je note cependant que les jugements sur les données ci-dessous sont d'une stabilité remarquable et ne présentent pas de variation inter-locuteurs appréciable.

4 Liaison et processus vocaliques

Tel que mentionné ci-dessus, les voyelles se relâchent de façon catégorique devant une consonne finale stable. Cela est vrai même si le mot suivant débute par une voyelle avec laquelle la consonne finale est considérée comme susceptible de se resyllaber en attaque, comme dans l'exemple ci-dessous.

- *maudite amie* [mod^ritami]

Par contre, les consonnes initiales, proclitiques et de liaison bloquent systématiquement le relâchement de la voyelle précédente:

- Liaison : *maudit ami* [modʹitami] *[modʹitami]
- Initiales : *maudit tamis* [modʹitami] *[modʹitami]
- Proclitiques : *Jordi t’amuse* [ʒɔrdʹitamyz] *[ʒɔrdʹitamyz]

Le relâchement est exclu même dans les contextes où une consonne proclitique est présumément resyllabée à gauche, dans la coda de la voyelle précédente. La phrase *Jordi te parle* pourrait ainsi être syllabée [ʒɔr.dʹit.parl] ; c’est du moins la syllabation régulièrement suggérée dans les analyses de la distribution du schwa.

- *Jordi te parle* [ʒɔrdʹitparl] *[ʒɔrdʹitparl]

L’exclusion du relâchement indique soit que le [t] du clitique *te* ne se resyllabe pas en coda, soit que le relâchement est sensible à la structure lexicale et non syllabique. Reighard (1986) argüe en fait que le relâchement est lexicalisé, comme l’illustrent des paires (quasi-)minimales comme *cheap* [tʃip]-*chip* [tʃip] ou *Pise* [piz]-*quiz* [kwiz] ; l’analyse des distinctions de longueur vocalique de Côté (2010) tend à appuyer au moins partiellement cette hypothèse. Ce que nous pouvons à tout le moins conclure de ces données, c’est que les consonnes de liaison ne se comportent pas comme des consonnes finales stables mais plutôt comme des consonnes initiales ou proclitiques.

Les données relatives à l’ouverture de [ɛ] vont dans le même sens que celles sur le relâchement, en ce que les consonnes finales stables sont celles qui se démarquent par leur comportement. L’ouverture est impossible devant une consonne finale, mais elle est variable devant les trois autres catégories de consonnes :

- Finales : *parfaite insulte* [parfɛtɛsɪlt] *[parfætɛsɪlt]
- Initiales : *mauvais traitement* [mɔvætretmã] [mɔvɛtretmã]
parfait touriste [parfæturɪs] [parfɛturɪs]
- Proclitiques : *Gervais t’invite* [ʒærvætɛvɪt] [ʒɛrvɛtɛvɪt]
Buffet t’insulte [byfætɛsɪlt] [byfɛtɛsɪlt]
- Liaison : *mauvais endroit* [mɔvæzãdrwa] [mɔvɛzãdrwa]
parfait imbécile [parfætɛbesɪl] [parfɛtɛbesɪl]

Walker (1980, 1984b) exclut l’ouverture de [ɛ] devant les consonnes de liaison. Mes propres jugements sur ces données et ceux de locuteurs laurentiens interrogés indiquent que l’ouverture est possible, avec un contraste entre, par exemple, *parfaite insulte* (sans ouverture) et *parfait imbécile* (ouverture possible). Il faut toutefois noter qu’il est difficile de placer des consonnes de liaison après un [ɛ] final dans des contextes de liaison naturels. La liaison après *était*, *serait*, *dès* et *après*, par exemple, est au mieux très marquée en français laurentien spontané. Mais, dans la mesure où on peut envisager la liaison, l’ouverture du [ɛ] final ne paraît pas exclue.²

Les deux processus vocaliques indiquent donc que les consonnes de liaison se comportent davantage comme des consonnes initiales, soit en bloquant le relâchement, qui ne se produit qu’en syllabe fermée, soit en permettant l’ouverture du [ɛ], limitée à la position finale de mot.

Un contexte particulier de liaison se comporte pourtant différemment : il s’agit des adjectifs du type *plein*, qui ont toujours une voyelle nasale [ɛ̃]³ en contexte de non liaison, alors que les contextes de liaison admettent à la fois la voyelle nasale et sa correspondante orale [ɛ]. Or le [ɛ] de *plein* ne peut s’ouvrir de la même façon que celui de *mauvais* ou *parfait* ci-haut.

- *plein été* [plɛnete] [plɛnete] *[plænete]

Le [n] de liaison de *plein* se comporte ici comme une consonne finale fixe, contrairement au [z] de liaison de *mauvais* ou au [t] de liaison de *parfait*. Cela vient appuyer l'analyse supplétive des formes de liaison avec les adjectifs prénominaux qui impliquent un changement de voyelle entre la forme de liaison et la forme de non liaison, analyse motivée au départ par des faits tout à fait distincts de ceux présentés ici (Tranel, 1990 ; Côté, 2005 ; voir aussi Morin, 1986). *Plein* serait lexicalisé /plɛ plɛn/, avec une consonne finale fixe. Cela explique l'absence d'ouverture de [ɛ] en contexte de liaison puisque la voyelle n'est pas finale de mot. Pour les adjectifs « normaux », seule la forme de non liaison est lexicalisée (ex. *mauvais* /mɔvɛ/), ce qui permet l'ouverture de la voyelle finale, si l'on considère que les consonnes de liaison ne sont pas des consonnes finales.

Le contraste entre *plein* et *parfait* / *mauvais* pose problème pour les analyses dans lesquelles les consonnes de liaison des adjectifs sont lexicalisées comme consonnes finales stables (dans une forme de liaison supplétive ou non). Si les formes de liaison de *plein* et *parfait* ont la même structure, il est difficile d'expliquer que l'ouverture du [ɛ] ne soit possible que dans un cas. Cela concerne notamment l'analyse récente de Plénat (2008), même si celle-ci résout d'autres difficultés déjà avancées pour les consonnes de liaison conçues comme consonnes finales stables.

5 Liaison et processus consonantiques

L'affrication de [t d] est catégorique à l'intérieur des mots devant voyelle antérieure fermée. Les consonnes initiales sont donc forcément affriquées, comme le montrent les exemples suivants :

- *grand Tibet* [grãt^sibɛ]
- *il est divin* [jed^sivɛ]

L'affrication est variable pour toutes les autres catégories de consonnes :

- Finales: *trente idées* [trãtɪde] [trãt^side]
- Proclitiques : *Jean t'imite (bien)* [ʒãtɪmit] [ʒãt^simɪt]
quand t'imites Papa [kãtɪmit] [kãt^simɪt]
champ d'images [ʃãdɪmaʒ] [ʃãd^simaʒ]
- Liaison : *grand iguane* [grãtiɣwan] [grãt^sigwan]
il est immense [jetɪmãs] [jet^simãs]

Les consonnes de liaison ne se comportent pas ici comme des consonnes initiales, ce qui modifie les conclusions laissées par les processus vocaliques. Il faut noter que même les consonnes proclitiques ne s'affriquent pas obligatoirement, alors qu'on considère qu'elles se rattachent phonologiquement au mot suivant. Cela suggère que l'affrication est un processus au moins partiellement lexical.

On peut cependant aller plus loin dans la comparaison entre les consonnes de liaison et les consonnes proclitiques et finales. Les locuteurs laurentiens s'entendent sur le fait que l'affrication est plus probable avec les proclitiques qu'avec les consonnes de liaison, et moins probable avec les consonnes finales. La prononciation sans affrication de *Jean t'imite* est perçue comme possible mais marquée, ce qui n'est pas le cas pour les consonnes de liaison et les consonnes finales.

D'autre part, une construction avec dislocation à droite, fréquente en français laurentien, nous permet de comparer plus directement les consonnes de liaison et les consonnes finales. Cette construction est

également explorée par Tranel (1990), Côté (2005) et Plénat (2008). Dans les deux phrases suivantes, l'affrication paraît plus naturelle dans la première, où l'élément disloqué est précédé d'une consonne de liaison, que dans la seconde, qui implique une consonne finale stable. La pause devant l'élément extraposé est optionnelle. S'il y a pause, elle intervient *après* la consonne finale fixe (auquel cas il n'y a pas d'affrication) mais *avant* la consonne de liaison (ce qui permet l'affrication). Le fait qu'une pause puisse intervenir entre la consonne de liaison et le Mot1 peut être interprété comme problématique pour les analyses qui font des consonnes de liaison des éléments lexicaux du Mot1; mais voir Plénat (2008) pour une réponse possible à cette objection.

- *j'en ai un grand, iguane* [ʒâneœgrätigwan] [ʒâneœgrät^sigwan]
- *j'en ai dix-sept, iguanes* [ʒānedisetigwan] [ʒānediset^sigwan]

Il est raisonnable de penser que l'affrication dépend du degré de proximité ou d'association entre la consonne cible et la voyelle suivante, du point de vue lexical, prosodique ou syntaxique. Lorsque les deux segments sont soudés lexicalement, l'affrication est catégorique, et plus la frontière qui les sépare est forte, plus l'affrication est difficile. Si l'affrication est moins fréquente avec les consonnes de liaison qu'avec les proclitiques, cela suggère que les consonnes de liaison sont moins fortement soudées au mot suivant que les consonnes clitiques. Cela fournit un argument contre les analyses des consonnes de liaison comme des préfixes du Mot2. Si l'on suppose que les préfixes sont encore plus dépendants du mot auquel ils se rattachent que les proclitiques, on s'attendrait à ce que des consonnes préfixales s'affriquent davantage, ce qui n'est pas le cas des consonnes de liaison. Le lien lexico-phonologique entre la consonne de liaison et le mot suivant est cependant plus fort que celui qui unit les consonnes finales fixes au mot suivant, ce qui n'a rien de surprenant dans la mesure où la présence des consonnes de liaison exige celle d'un Mot2, alors que les consonnes finales fixes sont le plus souvent indépendantes du mot suivant.

Il est pourtant un contexte de liaison où l'affrication d'un [t] de liaison est catégorique. Il s'agit des constructions avec inversion du sujet pronominal, comme dans l'exemple suivant :

- *doit-il* [dwat^sil] *[dwatil]

Les consonnes de liaison se comportent devant clitique postverbal comme des consonnes initiales fixes, une conclusion qui apparaît d'autant plus forte que ce type d'inversion du sujet, pratiquement inexistant à l'oral et caractéristique d'un niveau de langue soutenu, devrait au contraire favoriser l'absence d'affrication. Les jugements sur son caractère obligatoire sont pourtant ici très nets et unanimes. Ils constituent un solide argument pour la lexicalisation des consonnes « de liaison » à l'initiale des enclitiques, tel que proposé par Morin (1979a, b, 1986) et Côté (2005). Les pronoms postverbaux *y*, *en*, *il(s)*, *elle(s)* et *on* sont donc lexicalisés /zi, zā, tɪl, tɛl, tɔ̃/, les pronoms objet apparaissant dans les constructions impératives avec la consonne [z] (ex. *vas-y*, *manges-en*), les sujets dans les constructions avec inversion impliquant la consonne de 3^e personne [t].

L'aspiration des occlusives sourdes ne fournit pas pour l'instant de données aussi détaillées que l'affrication, mais elle confirme les principaux résultats déjà obtenus. D'une part, les consonnes initiales sont normalement aspirées, alors que les consonnes finales et les consonnes de liaison ne le sont pas. Comme pour l'affrication, les consonnes de liaison se rapprochent donc davantage des consonnes finales que des consonnes initiales. L'aspiration touche sans doute les consonnes dans des positions fortes, notamment en début de mot et devant voyelle accentuée. Ceci n'inclut pas les consonnes de liaison, qui sont particulièrement peu saillantes, comme le montrent les résultats psycholinguistiques de Nguyen et al. (2007).

- Initiales: *maudit tamis* [mod^zit^hami]
- Finales: *maudite amie* [mod^zitami] *[mod^zit^hami]

- Liaison : *maudit ami* [mod^zitami] *[mod^zit^hami]
c'est épais [setepɛ] *[set^hepɛ]

Cependant, les consonnes de liaison précédant des enclitiques sont aspirées, de la même façon qu'elles sont obligatoirement affriquées dans le contexte segmental approprié. Cela renforce encore davantage l'hypothèse de la lexicalisation des consonnes de liaison à l'initiale des enclitiques.

- Enclitiques : *doit-on* [dwa^th⁵]
parle-t-elle [parlœ^th^ɛl]

6 Conclusion

L'ensemble des processus segmentaux examinés dans les sections précédentes permet d'identifier au moins trois catégories de consonnes de liaison:

- Les consonnes de liaison précédant les pronoms enclitiques sont des consonnes initiales.
- Les consonnes de liaison qui accompagnent les adjectifs du type *bon* et *plein*, qui présentent une voyelle nasale dans les contextes de non liaison et une voyelle orale dans les contextes de liaison, sont des consonnes finales.
- D'autres consonnes de liaison, notamment celles de adjectifs pronominaux qui ne présentent pas d'alternance vocalique, partagent à la fois des propriétés des consonnes initiales et finales.

Les consonnes de liaison de ce dernier type ne correspondent simplement ni à des consonnes finales ni à des consonnes initiales. Cela rejoint la conclusion de Walker (1980 : 220), pour qui les consonnes de liaison « function neither as syllable-final [...] nor as syllable-initial ». Ces consonnes de liaison ne semblent pas non plus pouvoir être assimilées à des préfixes du Mot2, puisque la frontière qui les sépare du mot suivant apparaît plus forte que celle qui sépare les pronoms proclitiques. Ces résultats sont a priori compatibles avec des analyses de type épenthétique ou constructionniste, dans lesquelles les consonnes de liaison n'appartiennent ni au Mot1 ni au Mot2. Cela rendrait compte de leur comportement hétérogène par rapport aux processus segmentaux, qui répondent à des contraintes variées. Mais ces approches sont toujours en attente de formalisations suffisamment détaillées.

On peut d'autre part se demander dans quelle mesure les résultats présentés ici sont problématiques pour des analyses autosegmentales, où les consonnes de liaison sont des consonnes finales du Mot1, non pas fixes mais flottantes par rapport au squelette segmental ou à la syllabe. Il faut admettre que les approches autosegmentales sont difficiles à exclure en raison de leur très grande flexibilité, à la fois au niveau de leur représentation et de l'interprétation qu'on peut en tirer. Il me semble pourtant, contra Plénat (2008), que la possibilité d'une pause ou d'une frontière intonative forte entre le Mot1 et la consonne de liaison, comme dans les constructions avec dislocation à droite (ex. *j'en ai deux, iguanes*) mais également dans d'autres contextes, milite contre toute forme d'appartenance strictement lexicale de la consonne de liaison au Mot1 (voir Côté 2008a pour une argumentation contre les structures défectives et les catégories vides en phonologie française).

Références bibliographiques

- Ameringen, A. van (1977). *La liaison en français de Montréal*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Ameringen, A. van & H. J. Cedergren (1981). Observations sur la liaison en français de Montréal. In D. Sankoff & H. J. Cedergren (éd.), *Variation omnibus*, 141-149. Edmonton : Linguistic research.

- Chevrot, J.-P., D. Chabanal & C. Dugua (2007). Pour un modèle de l'acquisition des liaisons basé sur l'usage : trois études de cas. *Journal of French Language Studies*, 17, 103-128.
- Chevrot, J.-P., C. Dugua & M. Fayol (2005). Liaison et formation des mots en français : un scénario développemental. *Langages*, 158, 38-52.
- Chevrot, J.-P., C. Dugua & M. Fayol (2009). Liaison acquisition, word segmentation and construction in French : a usage-based account. *Journal of Child Language*, 36, 557-596.
- Coquillon, A. & C. Astésano (2008). A multiparametric phonetic investigation of liaison in standard and meridional French. Communication présentée au colloque « Structures des français en contact », Tulane University, Nouvelle-Orléans.
[www.projet-pfc.net/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=943&Itemid=179&limitstart=15]
- Côté, M.-H. (2005). Le statut lexical des consonnes de liaison. *Langages*, 158, 66-78.
- Côté, M.-H. (2008a). Empty elements in schwa, liaison and h-aspiré: The French Holy Trinity revisited. In J. M. Hartmann, V. Hegedüs & H. van Riemsdijk (éd.), *Sounds of silence: Empty Elements in Syntax and Phonology*, 61-103. Amsterdam : Elsevier.
- Côté, M.-H. (2008b). La syllabation et le relâchement des voyelles hautes en syllabe non finale en français québécois. Communication présentée au colloque « Structures des français en contact », Tulane University, Nouvelle-Orléans
[www.projet-pfc.net/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=943&Itemid=179&limitstart=10].
- Côté, M.-H. (2010). La longueur vocalique devant consonne allongée en contexte final et dérivé en français laurentien. In Carmen LeBlanc, France Martineau & Yves Frenette (éd.), *Vues sur les français d'ici*, 49-76. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Côté, M.-H. (À paraître). French Liaison. In M. van Oostendorp, C. Ewen, E. Hume & K. Rice (éd.), *Companion to Phonology*. Malden : Blackwell.
- Dugua, C. (2006). *Liaison, segmentation lexicale et schémas syntaxiques entre 2 et 6 ans. Un modèle développemental basé sur l'usage*. Thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble III.
- Dumas, D. (1976). Quebec French high vowel harmony : the progression of a phonological rule. *Proceedings of the Chicago Linguistic Society*, 12, 161-167.
- Dumas, D. (1987). *Nos façons de parler: les prononciations en français québécois*. Sillery : Presses de l'Université du Québec.
- Durand, J. & C. Lyche (2008). French liaison in the light of corpus data. *Journal of French Language Studies*, 18, 33-66.
- Jong, D. de (1993). Sociophonological aspects of Montreal French liaison. In W. J. Ashby, M. Mithun, G. Perissinotto & E. Raposo (éd.), *Linguistic Perspectives on the Romance Languages*, 127-137. Amsterdam : John Benjamins.
- Klausenburger, J. (1981). Liaison in Canadian French revisited. *Linguisticae investigationes*, 5 (2), 405-409.
- Laks, B. (2009). Dynamiques de la liaison en français. In L. Baronian & F. Martineau (éd.), *Le français d'un continent à l'autre*, 237-267. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Mallet, G. (2008). *La liaison en français: descriptions et analyses dans le corpus PFC*. Thèse de doctorat, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense.
- Miller, J. S. & Zs. Fagyal (2005). Phonetic cues to common and special cases of liaison: looking for a prosodic domain. In R. S. Gess & E. J. Rubin (éd.), *Theoretical and Experimental Approaches to Romance Linguistics*, 179-196. Amsterdam : John Benjamins.
- Morin, Y.-C. (1979a). More remarks on French clitic order. *Linguistic Analysis*, 5, 293-312.
- Morin, Y.-C. (1979b). La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire. *Cahier de linguistique*, 9, 1-36.
- Morin, Y.-C. (1986). On the morphologization of word-final consonant deletion in French. In H. Andersen (éd.), *Sandhi Phenomena in the Languages of Europe*, 167-210. Berlin : Mouton de Gruyter.

- Nguyen, N., S. Wauquier-Gravelines, L. Lancia & B. Tuller (2007). Detection of liaison consonants in speech processing in French: Experimental data and theoretical implications. In P. Prieto, J. Mascaró & M. J. Solé (éd.), *Segmental and Prosodic Issues in Romance Phonology*, 3-23. Amsterdam : John Benjamins.
- Pagliano, C. & B. Laks. (2006). Problématiques de la liaison dans l'analyse d'un corpus de français oral actuel. In Actes du colloque "Le français fondamental, corpus oraux, contenus d'enseignement", École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines, Lyon.
[http://colloqueff.ens-lsh.fr/pdf/Laks_Bernard_Pagliano_Claudine.pdf].
- Plénat, M. (2008). La liaison « obligatoire » avec et sans enchaînement. In J. Durand, B. Habert & B. Laks (éd.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, 1657-1667. Paris : Institut de Linguistique Française.
[<http://www.linguistiquefrancaise.org>]
- Poliquin, G. (2006). *Canadian French vowel harmony*. Thèse de doctorat, Harvard University.
- Post, B. (2000). Pitch accents, liaison and the phonological phrase in French. *Probus*, 12, 127-164.
- Reighard, J. (1986). Une analyse concrète du système vocalique du français montréalais. *Revue de l'Association québécoise de linguistique*, 5 (4), 281-310.
- Rosoff, G. H. (1970). *A Study of Liaison in Extemporaneous Montreal French Speech*. Thèse de doctorat, Columbia University.
- Scarborough, R. & S.-A. Jun (2003). Accentual Phrase and the domain of liaison in French. Poster présenté au 15^e International Congress of Phonetic Sciences, Barcelone.
- Spinelli, E., A. Cutler & J. M. McQueen (2002). Resolution of liaison for lexical access in French. *Revue française de phonétique appliquée*, 7, 83-96.
- Spinelli, E. & F. Meunier (2005). Traitement cognitif de la liaison dans la reconnaissance de la parole enchaînée. *Langages*, 158, 79-89.
- Tousignant, C. (1978). *La liaison consonantique en français montréalais*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Tousignant, C. & D. Sankoff (1979). Aspects de la compétence productive et réceptive: la liaison à Montréal. In P. Thibault (éd.), *Le français parlé: études sociolinguistiques*, 41-51. Edmonton : Linguistic research.
- Tranel, B. (1990). On suppletion and French liaison. *Probus*, 2, 169-208.
- Walker, D. C. (1980). Liaison and rule ordering in Canadian French phonology. *Linguisticae investigationes* 4 (1), 217-222.
- Walker, D. C. (1984a). *The Pronunciation of Canadian French*. Ottawa : University of Ottawa Press.
- Walker, D. C. (1984b). Word boundaries in Canadian French phonology. *Orbis*, XXX (1/2), 108-113.
- Wauquier-Gravelines, S. & V. Braud (2005). Proto-déterminant et acquisition de la liaison obligatoire en français. *Langages*, 158, 53-65.

¹ Le français laurentien est plus souvent connu sous les appellations de français canadien ou français québécois. Ces deux termes sont évités, le premier en raison de la confusion possible avec le français acadien, autre variété de français parlée au Canada mais distincte du français laurentien, le second en raison de l'extension géographique de cette variété, qui dépasse les frontières du Québec. L'un des processus abordés ici est justement caractéristique des variétés de français laurentien parlées hors-Québec.

² La liaison après *est, les, des, ces, ses* est tout à fait régulière, mais la voyelle est [e], pas [ɛ], du moins en parole non lue, et l'ouverture vers [æ] ne s'applique pas. Le seul contexte de liaison naturel impliquant [ɛ] suit l'adverbe *très*. Indépendamment de la liaison, la prononciation [træ] semble pourtant marquée : *ça serait beau* [saræbo] est une prononciation normale, alors que *c'est très beau* [setræbo] ne l'est pas. On pourrait rendre compte de ce contraste par le fait que *très*, contrairement à *serait*, n'apparaît normalement pas en position pré-pausale ; on peut le considérer comme un clitique. On peut penser que l'ouverture est à l'origine un processus pré-pausal, qui ne s'est pas étendu aux mots proclitiques.

³ Cette voyelle nasale est le plus souvent transcrite [ɛ̃] en français, mais sa variante laurentienne est plus fermée.